
ICANN74 | Forum de politiques – Séance conjointe AFRALO-AfrICANN
Mercredi 15 juin 2022 – 13h15 à 14h30 AMS

YESIM SAGLAM : Bonjour à tous. Bienvenue à la séance conjointe AFRALO-AfrICANN. Je m'appelle Yesim Saglam, et je suis gestionnaire de la participation à distance pour cette séance.

Veillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par le code de conduite de l'ICANN.

Pendant la séance, les questions et les commentaires qui seront envoyés dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont formulés de la manière convenue qui est indiquée dans le chat. Sur le canal audio si vous êtes à distance, veuillez attendre qu'on vous appelle pour mettre en marche votre micro. Pour ceux d'entre vous qui sont dans la salle principale, veuillez lever la main sur Zoom et lorsqu'on vous le demandera, vous pourrez mettre en marche votre micro de table. Dans les salles secondaires, veuillez lever la main dans Zoom et vous rendre au micro de la salle lorsqu'on vous appellera.

Pour les autres participants, veuillez donner votre nom pour l'enregistrement et parler lentement et clairement. Les

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

participants sur place pourront prendre un récepteur et utiliser leur propre casque pour écouter l'interprétation. La participation virtuelle aura accès à l'interprétation dans le menu de Zoom.

Ceci étant, je vais maintenant passer la parole à Aziz Hilali, vice-président d'AFRALO.

AZIZ HILALI :

Merci, Yesim. Bienvenue à cette réunion conjointe AFRALO-AfrICANN. Merci d'être avec nous. Et je vais parler en français.

Je suis comme Yesim vient de le dire vice-président d'AFRALO. Nous avons avec nous en ligne le président d'AFRALO, Seun, qui n'a malheureusement pas pu nous rejoindre ici dans cette réunion aux Pays-Bas à cause des délais trop longs pour obtenir un visa Schengen.

Seun, vous êtes avec nous, en ligne ?

SEUN OJEDEJI :

Oui. Bonjour à tous. Bonjour, Aziz, et merci pour votre accueil.

Encore une fois, désolé de ne pas avoir pu vous rejoindre en personne. Ce sera une séance fantastique, comme d'habitude. Et j'ai hâte d'écouter les délibérations, comme nous le faisons habituellement. Et je suis sûr qu'Aziz fera un excellent travail. Vous me manquez tous. C'est vraiment étrange parce que c'est la

deuxième fois que je suis président et je ne peux pas être présent physiquement à la réunion de l'ICANN. Mais bon, tout va bien. Merci beaucoup.

Et je suis très heureux d'avoir cette possibilité de participer par Internet. À vous Aziz.

AZIZ HILALI :

Merci, Seun. Vous nous manquez aussi.

Cette 29^e édition de la réunion AFRALO-AfrICANN est consacrée au thème du rôle de la communauté AFRALO dans l'atténuation des abus du DNS. D'après ce que j'ai vu sur le site de l'ICANN, il y a eu de nombreux signalements qui ont montré que les malfaiteurs ont profité de la pandémie de COVID-19 pour lancer des campagnes malveillantes en ligne.

En effet, des pics dans l'utilisation des noms de domaine liés au COVID-19 pour perpétrer des abus du DNS ont été constatés. Cette menace inclut l'hameçonnage, le piratage de messagerie, la distribution de logiciels malveillants, la cyberescroquerie est bien d'autres types d'attaques. Dans certains cas, et particulièrement en Afrique, les malfaiteurs ont poussé les utilisateurs finaux à révéler leur identifiant et même des informations confidentielles, en leur faisant croire qu'ils achètent des cures contre le coronavirus, ou bien des équipements de

protection. En tout cas, chaque fois qu'il y a un problème sur la planète, les malfaiteurs profitent du malheur des autres.

C'est dans cette optique que nous avons opté pour ce thème qui vise spécialement les utilisateurs finaux et particulièrement africains, pour qu'ils se protègent. Et le but est d'une part les sensibiliser sur les différents types d'abus du DNS perpétrés et d'autre part leur fournir les outils et les ressources nécessaires pour lutter contre le problème qui est lié aux menaces de sécurité du DNS. Surtout que ce problème précis relève directement de la compétence de l'ICANN en tant que coordonnateur technique du DNS.

Donc comme d'habitude, nous allons vous soumettre, à la fin de cette réunion, une déclaration adressée aux décideurs, au *Board* de l'ICANN, qui a été préparée, rédigée par une équipe de rédaction d'AFRALO que nous tenons à remercier ici. Et nous allons tout à l'heure donner la parole à l'équipe qui a rédigé cette déclaration. Merci.

Je voudrais aussi signaler ici qu'au niveau de notre RALO, nous avons réalisé plusieurs webinaires pendant toute la période de la pandémie pour retenir un peu nos membres, et en même temps cette série de webinaires qu'on a essayée, c'est une innovation de notre part. Les thèmes de cette série de webinaires sont généralement liés à la réunion AFRALO-AfrICANN qui va avoir lieu

dans la réunion de l'ICANN suivante.

Donc, nos membres sont très sensibilisés sur ce sujet. Et cette déclaration, elle n'émane pas seulement des gens qui ont rédigé le *statement*, mais aussi de non-membres partout en Afrique.

Justement, Bram, qui est présent, je crois, en ligne avec nous, et Tijani Ben Jemaa qui est ici à La Haye, mais il est pris dans son groupe NomCom, qui sont les coprésidents de la série de webinaires que nous avons organisés -- qu'on organise toujours, mais durant la pandémie, on a organisé beaucoup plus.

Donc, avant de donner la parole à nos invités, je voudrais vraiment vous remercier à vous tous pour le soutien qui nous encourage à perpétuer cette tradition. Je vous rappelle que cette tradition dure depuis 2010. Dans chaque réunion, on organise cette revue AFRALO-AfrICANN pour traiter des problèmes qui sont liés à la région.

Donc je vais commencer tout de suite à donner la parole à notre présidente, *our Chair*. Maureen, si tu veux prendre la parole, s'il te plait ? Et merci d'être là. Merci pour votre soutien.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Aziz. Et Seun, je dois vous dire qu'il est vraiment pour moi un plaisir d'être ici présente pendant votre séance. Comme toujours, et en particulier pendant cette réunion qui est

la première réunion hybride de l'ICANN.

Seun et Sarah ne peuvent pas être ici. Et donc, du point de vue des dirigeants de l'At-Large, mais je dois vous assurer que votre travail, Dave, Raymond, tous les autres dirigeants, toute l'équipe, toute la communauté AFRALO aussi en général, vous avez énormément apporté. Et c'est un réel honneur, un réel privilège de rencontrer tous ceux qui sont venus me voir. J'ai énormément apprécié de vous voir.

Je voulais aussi vous mentionner que j'ai hâte que vous soyez dans ma région à Kuala Lumpur, en septembre. Donc je serais très heureuse de vous retrouver pour l'AGM de 2022. J'ai vraiment hâte aussi d'écouter la présentation de ce document que vous venez de mentionner, Aziz, parce que, bien sûr, le sujet, comme toujours, est un sujet qui est une des priorités pour l'At-Large et qui se concentre sur un sujet particulièrement important et qui met l'accent sur la valeur de notre communauté des utilisateurs finaux et de la raison pour laquelle l'ALAC est importante. Et c'est justement le rôle de la communauté d'AFRALO de participer à cette atténuation de l'utilisation malveillante du DNS.

Alors je vous rappelle à tous qu'AFRALO a été responsable de la première séance politique de cette semaine avec ma collègue, ici, qui est anciennement membre de l'ALAC, Hadia. Et nous avons attiré l'attention de l'ICANN sur des protections importantes, des

outils importants qui peuvent aider les utilisateurs finaux à signaler les cas d'abus du DNS. Donc nous apprécions -- nous avons beaucoup apprécié la présentation du programme NetBeacon que nous a également présenté Graeme Bunton, du DNS Abuse Institute. Et nous entendrons davantage parler de cette initiative lors des réunions ultérieures de l'ICANN. Bien sûr, tout ceci est en lien avec ce que vous nous présentez aujourd'hui.

Et puis, je souhaite remercier la communauté d'AFRALO parce que, à chaque fois, des questions très importantes sont présentées lors de la réunion de l'ICANN. Et je crois que vous soyez ici présents ou que vous soyez à distance, j'espère que vous profiterez du reste de la réunion.

Mais vous savez, ce sera ma dernière réunion à Kuala Lumpur en tant que présidente, au mois de septembre, et je serais très heureuse de vous y accueillir.

AZIZ HILALI :

Merci, Maureen. Et ensuite, nous allons passer la parole à notre PDG, M. Göran Marby. Merci pour votre soutien et c'est à vous.

GÖRAN MARBY :

Merci beaucoup. Merci beaucoup. Je dois dire que je suis toujours heureux de venir à ces réunions. Et j'aimerais vous remercier d'avoir parlé donc de l'utilisation malveillante du DNS. Nous

avons de nouveaux outils qui ont été développés pour vraiment essayer de gérer les abus du DNS, le système DAAR, le projet DAAR, pour les cas d'utilisation malveillante des noms de domaine.

Donc il y a une définition sur laquelle nous sommes tombés d'accord au niveau de la communauté de l'ICANN. Nous avons pendant quatre ans et demi, cinq ans, analysé l'utilisation malveillante du DNS. Et il y a quelqu'un de mon équipe qui peut en dire plus à ce sujet.

Je pense qu'on a amélioré la situation. Ça reste une situation préoccupante. On parle beaucoup de *fake news*, de désinformation. Je crois que c'est difficile de savoir ce qui se passe exactement au niveau de l'Internet et au niveau du DNS, au niveau du contenu et au niveau plus technique, et de ce qui se passe également sur les réseaux sociaux. Donc c'est très difficile de distinguer cela, les différentes couches qui existent, les différentes plateformes également de réseaux sociaux qui jouent un rôle.

Donc qu'est-ce qui se passe au niveau des chaînes, au niveau des noms de domaine, pas une question de contenu, mais une question d'utilisation malveillante des noms de domaine. Donc, nous, on fait des politiques très claires depuis des dizaines d'années à ce sujet, notamment la protection des marques

déposées par exemple. Donc, nous connaissons la situation.

Lorsque le COVID est arrivé, vous vous rappelez maintenant, nous avons des masques pour parler. Et on a vu que lorsqu'il y avait vaccin, COVID, ces termes utilisés dans les noms de domaine, on l'a vu sur plusieurs langues, sur toutes les langues possibles, et en quelques semaines on a vu qu'il y avait un grand nombre de noms de domaine qui avait été enregistré avec ces noms. La plupart étaient inactifs. Donc il y avait beaucoup de spéculations à ce niveau. Il y a des gens qui voulaient acheter des noms de domaine pour voir s'ils pouvaient l'utiliser et le vendre plus tard, ce nom de domaine. Et ce que nous avons fait avec les bureaux d'enregistrement, eh bien, nous leur avons demandé de retirer certains noms de domaine qui étaient frauduleux et qui voulaient utiliser, surfer si vous voulez sur la vague de la pandémie.

Donc, nous avons eu la guerre en Ukraine ensuite. Et nous avons essayé de réagir également, essayer de faire en sorte que nous trouvions des solutions à notre niveau. En ukrainien, nous avons rajouté l'ukrainien pour les enregistrements et pour, notamment, arrêter la guerre. Par exemple, *Stop the War* en ukrainien. Des choses comme cela. Et nous avons regardé tous ces chènes. Nous avons analysé et observé.

Et nous avons vu si le DNS pouvait être solide à ce niveau. Selon nous, nous devons absolument lutter contre la désinformation.

En Afrique, nous avons eu aussi beaucoup d'activités. Je peux vous en parler plus. Ça vous intéresse, je pense, ce qui se passe en Afrique.

Donc je plaisante bien entendu.

Nous sommes à une réunion de l'ICANN. J'ai un sens de l'humour que j'essaye d'utiliser le plus possible lors des réunions.

Donc, il y a un an, nous avons parlé d'un investissement dans ces *clusters* de la région africaine. On a de nouveaux centres. Nous avons officiellement décidé d'avoir au Kenya, donc, un cluster. Et le gouvernement kényan a été très agréable, et nous avons travaillé avec eux. Et nous avons bâti une capacité plus forte à partir de l'Afrique pour les utilisateurs de l'Internet.

Donc ce sera plus rapide. Lorsque vous avez en ligne, vous savez que vous passez par des serveurs. Vous avez ces aspects techniques. Et il y a donc la zone racine. Et avant que ça arrive à votre ordinateur, il faut que cela arrive rapidement, cela passe rapidement. Et lorsque vous demandez un nom de domaine, ça prend plus ou moins de temps. Lorsque vous cliquez, il peut y avoir en temps de latence.

Ce qu'on va voir avec ce *cluster* au Kenya, c'est une meilleure rapidité de l'Internet en Afrique. Nous avons travaillé également avec le Rwanda, avec [Eddy], et une partie importante de

l'Internet, on n'y pense pas souvent, mais il y a les opérateurs de code de pays, les CC.

Donc on a besoin que, localement, ces opérateurs puissent faire plus et bâtir à partir des pays et des régions, et qu'il y ait donc ces identifiants pour vos pays, pour vos régions. C'est absolument essentiel.

AFRINIC fait beaucoup au niveau de la distribution et l'Afrique est un continent avec divers pays, différents niveaux de développement. Et nous voulons travailler de près avec les opérateurs de penser en termes de sécurité, en termes de modèles commerciaux, pour s'assurer que les opérateurs de code pays puissent prospérer au niveau de l'Afrique.

Nous pensons que l'Internet de l'Afrique appartient à l'Afrique, pas à quiconque d'autre. Je suis donc très fier de ces activités et de ces actions que nous faisons sur le continent africain. J'espère que c'est officiel. Je ne vais pas tout annoncer aujourd'hui. ms avec ISOC, nous allons avoir un point d'échange en Afrique, un point d'échange Internet.

Pourquoi est-ce que c'est important ? Parce que la pénétration de l'Internet, c'est 47 %, je crois. C'est concentré dans certains pays, dans certaines régions ou villes. Et c'est beaucoup pour l'élite africaine. Donc, nous voulons avoir 1 milliard de plus d'utilisateurs de l'Internet et beaucoup en Afrique. Donc nous

investissons avec ces points d'échange Internet pour avoir plus d'utilisateurs finaux de l'Internet en Afrique.

Donc l'Afrique, on parle de l'Afrique ; c'est 54 pays.

Donc parfois je prends les États-Unis ; la carte des États-Unis rentre plusieurs fois dans le continent africain. L'Afrique est extrêmement vaste. Donc il faut travailler différemment. Il faut travailler ensemble. Il faut collaborer. Il y a des différences en Afrique qui sont fortes. Et pour la prochaine série des gTLD, ça va être de créer une opportunité pas seulement pour le monde anglophone, pour les pays lus avancés. Non. Nous voulons avoir une plus forte acceptation, une acceptation universelle véritablement. Nous voulons changer un petit peu la situation. Nous avons une très grande communauté qui peut vraiment s'ouvrir à l'Internet.

Et moi, j'ai plus de 5 milliards à l'ICANN, alors qu'une plateforme de réseaux sociaux ne peut avoir que 500 millions de personnes. Mais la prochaine série de gTLD va s'assurer que l'on fonctionne mieux au niveau local, que l'on puisse utiliser des scripts et des écritures qui se lisent de droite à gauche, de gauche à droite, qui soient plus divers.

C'est cela l'Internet de demain pour briser les barrières et briser les barrières de la pauvreté également pour donc le développement, pour avoir accès aux mêmes informations, où

qu'on se trouve sur la planète, quel que soit le niveau de richesse et de développement.

Donc merci beaucoup de votre attention. C'est toujours un plaisir que de vous parler. Et je suis-- parfois, si vous avez des questions, donc je quitte pour une autre réunion, si vous avez des questions, n'hésitez pas.

AZIZ HILALI :

On apprécie beaucoup ce que fait l'ICANN, [inaudible] vous pour l'Afrique et pour les pays, et surtout pour les endroits où les gens sont mal connectés. Est-ce qu'il a une question pour Goran ? J'ai vu votre main Chokri. Une question pour Goran. Allez-y Chokri.

CHOKRI BEN ROMDHANE : OK. Merci, M. Aziz.

Donc, c'est Chokri Ben Romdhane, de Tunisie.

Donc, je ne vais pas donc poser une question sur les problématiques africaines, mais je vous pose une question sur l'utilisation malveillante du DNS dont nous parlons dans cette séance.

Et il semble qu'il y a d'autres thèmes qui ne rentrent pas dans le cadre et la mission de l'ICANN, mais qui ont un impact fort sur les activités de l'ICANN. Ce que je veux dire, c'est que nous avons des

technologies, comme la *blockchain*, l'intelligence artificielle également, et les IDN, les noms de domaine internationalisés, cela peut avoir un impact sur le DNS. Mais ça ne va pas obligatoirement rentrer dans la mission et le cadre de l'ICANN. Donc ma question sera la suivante.

Est-ce qu'il sera possible d'ouvrir la porte à ces thématiques, à les intégrer véritablement dans l'envergure et la portée de l'ICANN, dans sa mission, pour qu'il y ait des efforts de la communauté et que l'on puisse couvrir ces thématiques. Merci.

GÖRAN MARBY :

Merci. Oui, il y a beaucoup de questions en effet. Et je ne suis pas assez intelligent pour répondre à toutes ces questions. Mais je crois qu'une de vos questions est tout à fait intéressante.

Vous nous parlez des noms de domaine alternatifs. Cet espace alternatif. Je crois que la première fois qu'on en a parlé, il y a 15-20 ans, on a écrit en fait des documents à ce sujet à l'ICANN. Et je crois que l'Internet est un système volontaire. Votre ordinateur fait un choix. Il va aller sur le DNS ou bien utiliser des efforts combinés de ce que nous faisons. Donc c'est basé sur une adresse IP, un protocole Internet. Donc c'est comme cela que fonctionne l'Internet.

Et il y a toujours eu des initiatives pour avoir des systèmes

alternatifs. Ce n'est pas nouveau cela. Et s'il y a une nouvelle technologie qui peut remplacer ce que l'on fait et avoir assez d'utilisateurs finaux, eh bien, je crois qu'il faut parler en effet dans la communauté. Mais ce ne sera pas le même Internet, ne l'oublions pas. On parle de cette fragmentation de l'Internet. Donc nous avons maintenant plus de 5 milliards d'utilisateurs qui se basent sur les mêmes principes, les mêmes protocoles, les mêmes systèmes d'identifiants, les mêmes adresses de protocoles Internet. Donc, on a dit attention, si vous êtes utilisateurs de l'Internet, vous n'allez pas aller sur le même Internet si vous utilisez ces systèmes alternatifs.

Donc, nous, nous fixons les règles de cet Internet depuis des dizaines d'années. AFRINIC gère des litiges en Afrique et nous avons une communauté. C'est tout à fait remarquable.

Et maintenant il y a une nouvelle technologie qui peut arriver, mais derrière ces technologies, il y a des intérêts commerciaux qui n'aiment pas le modèle multipartite et qui veulent créer une autre technologie. Vous allez devoir reprogrammer votre ordinateur pour avoir accès à ces systèmes alternatifs. Donc il y a des risques de collision véritablement dans les noms de domaine. Je ne peux pas tout vous expliquer au niveau technique. Mais je crois qu'il faut défendre l'intégrité de ce que nous faisons d'une manière volontaire. L'ICANN donne des conseils techniques, est le point central de l'Internet pour la confiance que nous avons

dans l'Internet au niveau technologique.

En septembre-octobre, l'année dernière, eh bien, il y avait eu plus 8 milliards de demandes. Et nous ne savons pas exactement ce que font les utilisateurs de l'Internet. Mais il y a une avancée absolument extraordinaire du nombre de requêtes qui sont envoyées sur l'Internet. Et rappelez-vous, il y a trois ans, on utilisait très peu Zoom, et toutes ces plateformes que nous utilisons maintenant. Donc cela a explosé. Il y a eu une croissance exponentielle de l'Internet durant la pandémie. Et nous nous sommes basés sur trois principes, les mêmes trois principes de l'Internet qui est resté solide. Donc oui, il faut s'assurer que les innovations techniques se poursuivent.

Parfois nous sommes très conservateurs, néanmoins, par rapport à la base de l'Internet, parce qu'il faut réfléchir à l'arrivée d'un milliard de plus d'internautes.

Donc je pourrais vous en parler pendant encore beaucoup plus de temps, mais j'espère avoir répondu à votre question.

AZIZ ILALI :

C'est un débat qui revient souvent depuis plusieurs années sur la fragmentation sur la création de nouveaux réseaux. C'est une discussion que j'ai eue personnellement avec Chokri. Et merci d'avoir appuyé ce que j'avais dit hier. Il y a un Internet. Un seul

Internet. Et il marche comme ça, et tant mieux.

Nous, en tant que communauté, nous sommes pour un seul Internet et aujourd'hui comme a dit Vint Cerf dans le premier IGF, à Athènes, il y a un journaliste qui lui avait posé la question aujourd'hui pourquoi l'ICANN, etc. Il lui a dit, si vous enlevez l'ICANN, il sera remplacé par quelque chose qui ressemblera à l'ICANN pour l'instant, si on veut qu'on ait un Internet unique.

Merci, Goran, si vous voulez partir, vous pouvez. Merci beaucoup.

Le prochain intervenant, c'est M. Eddy Kayihura [inaudible] d'avoir une réunion avec lui. C'est le président-directeur général du Centre d'information du réseau africain. Nous vous remercions d'être venus pour nous. [Inaudible] votre intervention, et je vous donne la parole.

EDDY KAYIHURA :

Merci. Merci, Aziz. Je crois que je vais me permettre de parler français aussi aujourd'hui, comme j'ai l'impression que mon stock d'anglais est en train de finir après plusieurs jours de réunion.

Alors merci encore à la communauté AFRALO de nous avoir invité aujourd'hui. C'est encore un honneur pour pouvoir discuter de certaines des situations que nous sommes en train de voir. C'est vrai qu'au niveau DNS/DNSSEC, nous continuons à donner le type

de support que l'on peut donner. Et je pense qu'il est aussi important que je vous tienne au courant de certaines situations qui posent un risque sur la gouvernance de l'Internet. Je pense que vous êtes tous informés que, l'année passée, nous avons eu des comptes bloqués pendant deux mois et demi.

Les comptes ont été réouverts en octobre. Mais la situation en cours n'a pas été terminée. Donc nous avons toujours différents cas. Aujourd'hui, nous nous étions rendus à 36 cas, dont 16 étaient en cours. Mais là, nous en avons reçu deux autres qui ont eu tendance à être une attaque sur la gouvernance de l'Internet, ou la gouvernance d'AFRINIC où nous n'avons pas été permis de faire nos élections lors de notre réunion annuelle des membres qui s'est passée le 3 juin.

La réunion est disponible en ligne, et vous pouvez voir à quel point il y avait beaucoup de résistance de la part de différents membres, mais qui vont plus dans un sens où ils veulent nous empêcher d'opérer et de faire nos tâches selon ce que la communauté nous a donné comme responsabilité.

Et donc, comme je vous le dis, il y a une attaque au niveau de la gouvernance. Et l'objectif, c'est arrivé à paralyser le *Board* à ne pas rendre le *Board* capable de fonctionner avec un manque de quorum.

Nous sommes en train de résister à tout cela au niveau des cours

et tribunaux à Maurice. Et ma promesse, avec la promesse de mes collègues, c'est que nous continuerons de faire tout ce qui est dans notre possible pour servir la communauté africaine, servir le monde, puisqu'au fond, ce que nous faisons, c'est dans un environnement *multistakeholder*. Ce qui se passe en Afrique a un impact sur les autres régions aussi. Mais je pense qu'il est grand temps que nous puissions avoir un plus grand engagement de la part de nos *stakeholders*. Parce que nous sommes dans un environnement - je n'ai pas trouvé comment le dire en français - *bottom-up* et *multistakeholder*. Et dans cet environnement de *bottom-up* et *multistakeholder*, nous avons même vu un phénomène qui n'est pas un phénomène normal, où un membre ou un de nos clients à essayer, ou essaye même d'acheter les voix des autres membres. Et les acheter de manière assez absurde, puisqu'il achète l'accès au compte des membres. C'est une très grande ouverture au niveau de la sécurité, qui n'est pas du tout acceptable. Mais malheureusement, c'est ce que nous sommes en train de rencontrer sur le terrain. Et je pense que nous avons été alertés par nos membres, qui ont reçu ce genre de proposition. 2000 \$, 3000 \$ à 4000 \$ pour vendre leur accès.

C'est vrai que j'aurais pu vous donner une image plus propre, une image des choses qui marchent bien. Mais je pense que vous avez le droit à écouter la vérité. Vous avez le droit à écouter le type de challenge que nous rencontrons. Et la meilleure ligne de défense

et une ligne de défense qui est justement dans le *bottom-up*, dans le principe du *bottom-up*, où la base saine refuse de se laisser emporter par le genre de machination qui est en cours pour nous empêcher de fonctionner.

Nous n'allons pas arrêter. Il y a des politiques qui ont été approuvées. Il y a des contrats qui sont mis en place. Et nous allons nous assurer que ces contrats soient respectés, parce que, en tant que registre, ne pas le faire, ce serait arrêter de jouer notre mission dans la stabilité et la gouvernance de l'Internet.

Un peu comme Goran, je vais devoir rattraper mon train tout à l'heure. Et si vous permettez, à la fin de ma présentation, je pourrai m'excuser et prendre congé de vous. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Eddy. Franchement, c'est malheureux ce que nous entendons. Nous l'avons entendu aussi dans la réunion précédente. En tout cas, vous avez le soutien de la communauté africaine. Je parle au nom d'AFRALO. Et je suis parmi les gens qui ont assisté à la naissance d'AFRINIC. Il y a parmi nous Hadia, je crois, qui était l'un des fondateurs aussi d'AFRINIC. En 2005, je crois. C'est malheureux ce qu'on entend. J'espère que vous aurez le pouvoir et le courage de remédier à ça et d'avoir un AFRINIC que l'Afrique mérite. Merci beaucoup.

Donc le prochain orateur, c'est notre ami fidèle à AFRALO, Léon Sanchez, qui est le vice-président du Conseil d'administration de l'ICANN et directeur du Conseil d'administration sélectionné par At-Large.

LEON SANCHEZ :

Bonjour Aziz. Bonjour à tous. Merci de m'accueillir de nouveau. Je vais essayer d'être bref, parce que nous avons déjà beaucoup discuté dans ces remarques préliminaires. Mais je crois que ce que j'entends, c'est en fait que la première et la dernière ligne de défense, c'est l'utilisateur final.

Et donc, à cet effet, je crois qu'AFRALO a un rôle clé à jouer pour renforcer les capacités, pour créer une meilleure sensibilisation à l'abus du DNS. Le fait que vous parliez du rôle de la communauté AFRALO pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS est déjà une excellente première étape pour atteindre l'objectif de création de cette sensibilisation et de renforcement de ces capacités pour la communauté des utilisateurs finaux, parce que vous êtes dirigeants d'ALS, vous êtes dirigeants de la communauté africaine au sein de l'entité d'AFRALO de l'ICANN. Vous êtes, en fait, ceux qui, en fait, portaient le message de l'ICANN à ceux qui sont sur le terrain dans vos pays, dans vos communautés.

Donc je loue vos efforts. Je loue le travail que vous effectuez. Et

comme je le dis toujours, il est toujours bon d'être avec vous. Aziz ne me laissera pas vous mentir. Je demande toujours au Conseil d'administration qui est responsable de l'ordre du jour pour donner la priorité à ces réunions dans mon emploi du temps personnel.

Donc je suis très heureux d'avoir pu être présent aujourd'hui encore une fois, et je suis également reconnaissant de voir Seun, qui est avec nous à distance. J'aime beaucoup votre état d'esprit, mon cher frère. Je vous vois heureux, souriant, à suivre les réunions. Et comme d'habitude, s'il y a quoi que ce soit que soit moi, soit mes collègues au Conseil d'administration puissions faire pour faciliter votre travail et tous les efforts que vous effectuez dans vos communautés et dans vos pays, pour vous aider à renforcer les capacités, à sensibiliser, eh bien, dites-le-moi. Vous pouvez compter sur moi. Vous pouvez compter sur mes collègues. Je parle en leur nom et je suis sûr que tous nous sommes prêts à vous aider, à faciliter tous vos efforts.

Donc je vous souhaite une excellente discussion, une excellente rédaction finale de cette déclaration de la communauté AFRALO-AfrICANN. Et je souhaite également reconnaître tout le travail d'AFRINIC en cette période très complexe, avec le soutien de sa communauté en Afrique et le soutien d'organisations amies au sein de l'écosystème. Nous sommes là pour vous, Eddy, également, pour votre communauté. Et encore une fois, je suis

très heureux d’être parmi vous. Merci, Aziz.

AZIZ HILALI :

Leon, je confirme. Vous avez toujours été fidèle. Même dans nos réunions mensuelles, vous avez toujours été là. Et merci pour tout votre soutien.

Maintenant, je donne la parole de la parole à Mme Mandla, qui est notre directrice au *Board*, la représentante de l’Afrique au niveau du *Board*. [Inaudible] et vous avez la parole.

MANDLA MSIMANG :

Merci beaucoup, Aziz. Moi aussi, je vais être brève. Merci. Il y a un écho, non ?

Merci pour cette invitation à participer aujourd’hui. C’est une des meilleures réunions pour moi de la réunion de l’ICANN. Et après deux ans au Conseil d’administration, ce n’est que la deuxième fois que je suis en personne. Et j’essayais d’être aussi présente que possible en ligne, mais c’est parfois un peu difficile de rencontrer tout le monde comme ça.

Alors, je souhaite dire que l’abus du DNS est vraiment critique. Ce n’est pas la première fois qu’AFRALO en parle. Et ceci montre bien l’importance de cette question pour la communauté et pour la région. Je crois que ce qui est particulièrement approprié dans la

déclaration préliminaire, c'est la focalisation conjointe et le fait que ceci correspond vraiment très très bien à la mission de l'ICANN.

Les gens ne comprennent pas forcément toujours, et je crois qu'il est important qu'AFRALO fasse la distinction entre le contenu et les questions techniques. Et je crois que c'était vraiment — Göran en a déjà parlé, et donc je ne vais pas m'étendre davantage.

Autre point important, la reconnaissance du besoin de collaboration et de consultations entre les différentes entités responsables des différents aspects d'atténuation d'abus du DNS. Je crois que ceci permettra peut-être de faire avancer la discussion de manière constructive. Comme je l'ai dit, je ne vais pas plus m'étendre. Je pense qu'il faut pendant cette séance, surtout entrer en lien et finaliser la déclaration.

Je voulais simplement vous dire que je suis très heureuse d'être présente. Et si je peux faciliter toute relation avec le Conseil d'administration, je suis là. Je suis toujours présente, parce que je crois que c'est important dans le cadre du modèle multipartite. Merci encore une fois, et j'ai hâte d'écouter votre discussion.

AZIZ HILALI :

Notre prochain intervenant, c'est Pierre Dandjinou, mais je pense qu'il n'est pas connecté. Je vais donner donc la parole à Yaovi

[inaudible].

YAOVI ATOHOUN : Pierre est connecté. Pierre, vous voulez vous exprimer ?

PIERRE DANDJINOU : Oui. Oui, j'étais en sourdine. Donc, j'espère que vous m'entendez bien. Pierre Dandjinou au micro et bienvenue à toutes et à tous à cette réunion, à cette séance. Merci de nous avoir invités. L'équipe donc d'engagement pour l'Afrique. Donc je m'appelle Pierre Dandjinou et nous avons d'autres collègues de présents. J'aimerais commencer par remercier les fellows pour la séance qu'ils nous ont permis d'avoir, j'aimerais remercier AFRALO, et j'aimerais remercier tous les membres qui vont nous permettre d'avoir une tradition qui se poursuit et d'avoir cette déclaration sur l'utilisation malveillante du DNS.

Donc, nous avons différents projets. Nous avons différentes activités qui se déroulent en Afrique de la part du département de l'ICANN. Nous avons un déploiement fort dans la région et sur le continent. Mais ces initiatives font partie de la stratégie africaine de l'ICANN, qui doit être développée, et que nous déployons avec différentes actions. Nous avons ces ateliers qui se déroulent. Nous avons de nombreux appels de webinaires fréquents. Merci de votre participation à ces webinaires, AFRALO, parce que vos

contributions sont absolument essentielles, avec cette déclaration que vous avez préparée, et qui est prise en compte par le Conseil d'administration.

Moi j'aimerais voir encore plus d'engagement et de participation des ALS sur le terrain.

Ce que vous dites dans la déclaration est important, mais vraiment nous voulons voir sur le terrain une participation accrue. Il faut que ce soit également très pratique, qu'il y ait des aspects très pratiques pour la communauté africaine. Et je crois que les ALS ont un rôle très important à jouer, et que les ALS, les structures At-Large, être beaucoup plus visibles sur le terrain en Afrique.

Donc je ne vais pas rentrer dans le détail de la déclaration, nous l'avons lue. Elle est tout à fait intéressante. Et on peut voir à quel point AFRALO peut contribuer, mais une nouvelle fois, un peu plus de visibilité à nos ALS.

Ceci dit, je vous remercie une nouvelle fois. Tout le personnel de l'ICANN en Afrique, toute l'équipe de participation et de sensibilisation, notre équipe technique qui est là aussi, très importante, et qui se renforce en Afrique, avec le bureau des services informatiques de l'ICANN qui nous donne plus de moyens. L'Afrique est de plus en plus soutenue de la part de l'ICANN et cela doit se poursuivre. Merci une nouvelle fois de votre

attention et nous continuerons notre travail. Et on se retrouvera d'ici peu. Aziz, vous avez la parole.

AZIZ HILALI :

Je rappelle que Pierre est vice-président chargé de la région d'Afrique. Merci pour votre soutien. Je vais donner la parole maintenant à Bram. J'ai parlé tout à l'heure de la série de webinaires que nous organisons, et nous profitons de la réunion pour donner la parole aux deux personnes qui sont chargées d'animer ou d'organiser ces webinaires. Alors si Bram est en ligne avec nous, je lui donne la parole pour nous rapidement de cette activité qui est importante pour AFRALO. Bram, vous avez la parole [inaudible].

Donc on va continuer le programme. Alors, je vous avais aussi parlé tout à l'heure de l'équipe qui a fait la rédaction de cette déclaration. Je donne la parole peut-être à Hadia.

Hadia, est-ce tu veux bien prendre la parole pour nous parler du sujet et ce qu'il y a dedans avant qu'on donne la parole à Abdeljalil pour qu'il nous lise la déclaration ? Merci.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup, Aziz. Merci. Donc, avec cette déclaration, nous parlons des activités en ligne, qui rentrent dans le cadre de l'ICANN, en tant que coordination du système DNS. On ne parle

pas de contenus ; nous nous concentrons sur deux éléments principaux. Premièrement, les ressources nécessaires pour informer notre débat. Et deuxièmement, les activités que, en tant que communauté, nous devons effectuer. Les activités incluent l'information et l'éducation des utilisateurs, des parties prenantes, faire prendre conscience également pour qu'il y ait des comptes rendus sur les incidents en ligne ayant trait à des abus du DNS.

Et nous pourrions avoir un cadre de référence, ou un cadre de référence multiple.

Donc, c'est une invitation à réfléchir à un travail en commun sur cette thématique avec une perspective d'utilisateur final.

Merci.

AZIZ HILALI :

Merci, Hadia. Il nous reste à peu près 25 minutes. Je vais donner la parole à Ali, qui est le président d'AfTLD, vous savez, c'est l'association qui s'occupe, qui s'intéresse beaucoup de pays. Alors, très rapidement. Parce que AfTLD, avec AFRALO, nous avons beaucoup de coopération. Donc deux minutes à Ali, je ne sais pas où il est. Il est avec nous, Ali.

ALI HADJI : Merci beaucoup, Aziz. Je suis Ali Hadji. Il y a un écho. Allo. [Inaudible].

OK. Merci. Je suis le président de l’AfTLD. Allo. D’accord.

AZIZ HILALI : Alors, en attendant qu’il arrange, on va lui demander de descendre. Parce qu’il est en haut. En attendant ça, je vais demander à Abdeljalil de lire la déclaration. Ensuite, on va donner la parole aux participants pour le débat. Et dès qu’Ali rentre, on va lui donner la parole. Le président d’AfTLD.

Abdeljalil, merci pour ton travail que tu fais au sein d’AFRALO. Je te donne la parole pour la déclaration. Tu peux la lire en français ou en anglais, comme tu veux.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup. Je dois la lire en français.

En avant cela, nous remercions, comme Aziz Ali, tous ceux qui ont contribué. Surtout Hadia, qui a pris le lead de cela, et tous les membres qui ont pu contribuer et qui ont même assuré la traduction. Nous les remercions.

« Nous, les membres de la communauté africaine de l’ICANN, participante à l’ICANN 74, à La Haye, aux Pays-Bas, et assistant à la réunion conjointe AFRALO-AfrICANN, ce mercredi 15 juin 2022,

avons discuté du rôle de la communauté AFRALO dans l'atténuation des abus du DNS, en tant que sujet important pour AFRALO.

Dans cette déclaration, la communauté AFRALO se concentrera sur l'atténuation des types d'abus du DNS, perpétrés via Internet, qui relèvent de la compétence de l'ICANN en tant que coordonnateur technique du DNS.

Par conséquent, la communauté ne s'attaquera pas aux abus liés au contenu. Pour démarrer la discussion, la communauté AFRALO doit identifier les ressources et les outils qu'elle va utiliser pour éclairer les discussions sur l'atténuation des abus du DNS, et le moins sur l'atténuation.

Les ressources de discussions possibles pourraient inclure entre autres les tendances des données et des rapports liés aux concentrations de sécurité DNS, le projet DAAR de l'ICANN pour le signalement des cas d'utilisation malveillante du nom de domaine. DAAR est une bonne ressource à cet égard.

Les outils fournis par l'ICANN pourraient aider la communauté à atténuer les menaces de sécurité DNS, le programme d'atténuation de la sécurité du DNS de l'ICANN et une bonne ressource à cet égard.

Les sessions communautaires de l'ICANN, tenue dans le forum

DNS et dans les réunions publiques de l'ICANN. Le forum et les sessions qu'on annexe des organisations régionales At-Large, les RALO de l'ICANN, les expériences des utilisateurs finaux d'Internet, les ressources fiables pour signaler les abus DNS dans la région.

L'activité d'atténuation des abus DNS de la communauté pourrait inclure les actions ci-après : identifier des ressources fiables dans la région AFRALO qui peuvent fournir des tendances liées aux menaces de la sécurité du DNS. Création d'une page des ressources liées à l'abus du DNS sur le wiki d'AFRALO. La page agirait comme une plaque tournante pour des activités et les ressources d'atténuation des abus DNS. Ils incluraient des liens vers des sessions d'atténuation des abus DNS de l'ICANN. Des sessions pertinentes organisées par At-Large et les RALO, et les ressources fournies par la communauté AFRALO. Lancement d'une campagne de sensibilisation et d'éducation des utilisateurs finaux. La campagne se concentrerait sur l'éducation des utilisateurs afin de réduire les risques, qui soient victimes d'activité d'abus DNS.

Selon la dernière note d'information sur les tendances en matière d'abus DNS de l'ICANN, publiée en mars 2022, le spam et les types d'abus les plus répandus [inaudible]. Établir un groupe de travail AFRALO qui fournira une stratégie unifiée. Le Groupe sera responsable de la coordination des activités d'atténuation des

abus DNS et de la collecte des expériences liées aux abus DNS des utilisateurs finaux.

En fin de compte, nous notons que l'atténuation et la lutte contre les abus DNS ne peuvent être l'objet d'un groupe ou d'une entité, mais nécessitent une collaboration entre toutes les parties prenantes. AFRALO, dans son rôle, défend les intérêts des utilisateurs finaux, se concentrera sur les activités de sensibilisation basées sur la communauté des utilisateurs finaux.

Je vous remercie.

AZIZ HILALI :

Donc, nous allons passer à la session questions-réponses pour le débat sur cette déclaration. Mais avant de passer à ça, je demanderai à Ali d'être vraiment bref. Pas plus que deux minutes. Pour qu'on puisse débattre sur la déclaration si les participants ont des remarques, soit de loin, soit à distance, soit ici dans cette salle. Ali [inaudible].

ALI HADJI :

Merci beaucoup, Aziz. Je m'excuse pour ce problème technique qui s'est produit [inaudible]. Je tenais à remercier AFRALO de m'avoir donné cette occasion pour m'exprimer au nom de l'AfTLD, qui est Africa Top Level Domain. Effectivement, nous conjuguant des efforts ensemble avec AFRALO. Il y a les autres

structures africaines qui avons ensemble formé ce que nous appelons AF Star. Et il y a, bien sûr, AFRINIC, il y a AfTLD, il y a ANOG, et puis il y a les autres structures. Et j'étais content de voir que AFRINIC aussi était là, ce qui montre que nous avons des points communs. Et nous avons un défi à relever, un défi qui aujourd'hui [inaudible] à l'ICANN, qui est très important parce que nous avons entendu, le PDG de l'ICANN aussi parler des *clusters*, ce qui permettra aussi de faciliter l'accès à Internet, justement dans nos pays. Mais également je tenais à vous préciser aussi qu'il y a un autre programme appuyé aussi par l'ICANN, qui consiste à développer, c'est-à-dire une coalition pour l'Afrique numérique, qui aidera les différents ccTLD à se développer et à mettre sur le même rail que les autres ccTLD. Mais également AfTLD a passé également un MOU avec AFNIC qui aidera également les ccTLD africains.

Voilà ce que j'avais à partager. Nous soutenons justement les actions d'AFRALO. Et je vous remercie.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Ali. Maintenant on passe aux questions, si vous avez des questions. Alors, le premier qui a demandé la parole, c'est Chokri Ben Romdhane. À vous la parole.

CHOKRI BEN ROMDHANE : Merci, M. Aziz, pour cette présentation de ce sujet très important. Je vais parler en français pour faire plaisir à nos amis francophones.

Personnellement, je vois que le sujet traité et les propositions sont très intéressants. Et ce que viennent de proposer Hadia et tout le *draft team* est vraiment excellent. Je veux seulement proposer s'il est possible [inaudible] dans cet effort. Particulièrement dans la constitution du *working group* qui sera responsable ou qui traitera [inaudible] les abus constatés au niveau du DNS. Je ne sais pas si cette proposition est tenable et peut-être [inaudible]. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI : Merci, Chokri, pour cette proposition. Il y a Seun qui nous écoute. Pour moi, c'est une bonne proposition. On peut en parler durant la réunion mensuelle d'AFRALO.

Est-ce qu'il y a des intervenants ? Chokri, vous pouvez baisser la main ?

S'il n'y a pas de remarques sur la déclaration, c'est-à-dire que vous l'avez trouvée tous parfaite.

HADIA ELMINIAWI : Merci. Ma question est pour Chokri.

Donc, est-ce qu'il pourrait nous en dire un petit peu plus sur sa demande ? Donc la déclaration dit mettre en place un groupe de travail AFRALO. Et AFRALO pour moi, ici, ça veut dire les ALS déjà. Mais peut-être que Chokri souhaiterait ajouter un point spécifique relatif aux ALS, donc peut-être qu'il pourrait nous donner des détails si c'est possible. Merci.

CHOKRI BEN ROMDHANE : C'est d'intégrer les ALS dans l'effort du *working group*. C'est-à-dire, il est bien vu qu'un *working group* au sein d'AFRALO puisse être constitué afin de tracer tous les efforts qui vont être faits ou élaborer des stratégies nécessaires pour confronter les abus du DNS. Donc [inaudible] c'est que ce groupe sera constitué par des membres ou des représentants, ou désigné par les différentes ALS.

AZIZ HILALI : Oui. J'ajoute à la réponse de Chokri. Nous avons déjà, et je pense que vous étiez présents, c'est un webinaire avec des experts de l'abus du DNS. Et on a discuté effectivement du rôle des utilisateurs finaux, du rôle des registres, du rôle de toutes les parties prenantes concernant ce problème d'acte malveillant. Il y a Bachar, notre secrétaire général. Vous avez la parole.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup, Aziz, de m'avoir accordé la parole. Donc, pour compléter un peu Chokri, au niveau d'AFRALO, les groupes de travail sont toujours ouverts pour les membres de la communauté, que ce soit des ALS, au que ça soit des membres individuels. Donc, on va faire la description, on lance l'appel à candidatures [inaudible] donc vous tous ici vous serez les bienvenus. C'est la communauté quoi ! Donc il n'y aura pas des *closed doors*. Donc, nous sommes toujours ouverts. Si vous avez des questions [inaudible] est là. Le secrétariat est là pour vous aider. Merci.

AZIZ HILALI : [inaudible]. Ça sera enregistré.

JACQUES RODRIUE GUIGUEMDE : Merci beaucoup. Rodrigue Guiguemde, du Burkina Faso.

C'était pour réagir un peu à des informations que nous avons entendues dans la déclaration. J'ai compris en tout cas qu'il y avait justement un projet qui était assez spécifique sur les abus du DNS, qui est en train de se mettre en place dans l'ICANN. J'ai vu en tout cas qu'il y a ce groupe de travail qui va se mettre en place. C'est vraiment pour anticiper sur les actions et pouvoir contribuer au mieux.

Est-ce que, à ce jour, nous disposons d'une certaine documentation de ce que cette initiative au niveau de l'ICANN qu'on puisse commencer déjà à mieux l'étudier, je veux dire, pour pouvoir peut-être faire des contributions au mieux. Voilà donc c'est ce que je voulais poser comme question, s'il y a des documentations disponibles. C'est vrai qu'au niveau d'AFRALO, rien n'est encore fait. Vous êtes déjà en train de mettre en place. Mais, est-ce qu'au niveau ICANN, il y a quelque chose qui existe ?
Merci.

AZIZ HILALI :

Je ne sais pas si je suis bien placé pour répondre, mais en tout cas, moi j'ai cherché. J'ai trouvé quelques pages déjà en deux langues. En anglais et en français. Peut-être qu'il y a avec nous nos experts, et nos vice-présidents. Il y a [inaudible], Adiel, s'ils peuvent ajouter quelques *inputs*. Si vous pouvez nous dire un peu si vous avez des informations là-dessus. Je ne sais pas. C'est juste pour vous faire parler. Adiel.

ADIEL AKPLOGAN :

Tu peux répéter la question ? Je n'ai pas bien su.

AZIZ HILALI :

La question, lorsqu'on discute entre nous de ce problème d'attaque ou d'abus DNS, les Africains en général ou les

utilisateurs ou nos membres demandent est-ce qu'il y a de la documentation sur le site d'ICANN concernant quelques conseils ou recommandations pour se prévenir de ce problème.

ADIEL AKPLOGAN :

Très bien. Merci.

Alors au niveau de l'abus et au niveau des mesures à prendre, j'ai parlé en français, il y en a de divers ordres.

Au niveau technique, nous travaillons beaucoup avec les opérateurs de DNS sur les mesures à prendre pour éviter ces abus. Et au niveau d'ICANN, il y a pas mal d'initiative. Il y a une page dédiée sur les mesures que l'ICANN prend. Sur le site de l'ICANN, vous le verrez. Mais plus en détail, nous avons par exemple l'initiative KINDNS, qui est une nouvelle initiative que nous lançons, dont le wiki est disponible publiquement, et qui a pour objectif justement d'identifier les pratiques que les opérateurs devraient mettre en place pour mitiger les attaques contre le DNS.

Mais là où nous avons le plus gros problème dans ce domaine, c'est surtout au niveau des utilisateurs, parce que comme vous le savez, les utilisateurs sont le maillon faible dans les abus du DNS. Et à cet égard aussi, l'ICANN a publié récemment un *fact sheet* et une page pour aider les registrants à avoir une hygiène au niveau

de l'enregistrement de nom de domaine. Et cette page, elle est aussi disponible sur le site d'ICANN. Et il y a une campagne qui est en train d'être étudiée aussi à l'endroit des registrants en collaboration avec les *registrars* pour accentuer un peu l'information. C'est sûr que sur le site de l'ICANN, il n'y a pas une page, on va dire, centralisée, où on peut avoir accès à tous. Donc cette recommandation, je pense qu'on l'étudiera avec attention. On verra comment on pourra intégrer tout cela sur le site ICANN sans oublier que, vous savez bien, le site ICANN est en train d'être complètement revampé, et certainement la nouvelle mouture du site aura une structuration plus intéressante. Mais la recommandation sera revue et étudiée en interne.

AZIZ HILALI :

Merci, Adiel, pour toutes ces précisions. Effectivement, moi je m'adresse à Hadia et à l'équipe de rédacteurs de la déclaration. Est-ce qu'on peut ajouter la recommandation de Jacques ? Nous demandons à l'ICANN de mettre un peu plus de documentation sur le sujet de l'abus du DNS pour les utilisateurs finaux.

Yesim demande la parole parce qu'il y a peut-être des questions en ligne. Yesim.

YESIM SAGLAR :

Merci beaucoup, Aziz. Nous avons une question à distance de

Joel. Pourquoi est-ce que les ccTLD africains ne souscrivent pas au DAAR. Merci.

AZIZ HILALI :

Pourquoi les ccTLD africains ne souscrivent pas au DAAR ?

Je pense que les inscriptions sont ouvertes. Donc, maintenant ces informations, c'est comment passer l'information afin de permettre à chaque ccTLD de s'inscrire.

Sinon, lorsque les inscriptions sont ouvertes avec des structures précises, il n'y a pas une inclusion.

Tu peux mettre ça sur le chat ? Le lien. Merci, Ali. La parole est à Hadia. Il y a Adiel aussi qui veut apporter des précisions.

Tout de suite ?

ADIEL AKPLOGAN :

Oui, sur DAAR. Particulièrement je pense que la question vient à point parce qu'on a l'intérêt des ccTLD d'accéder à l'information que produit DAAR. Mais généralement le blocage que nous voyons, c'est que la plupart des ccTLD ne sont pas prêts à mettre leur fichier de zone à disposition. Parce que pour que DAAR marche, il faut que le fichier de zone soit à disposition du système pour que l'analyse soit faite.

Si l'AfTLD peut travailler avec les ccTLD pour pouvoir en tout cas

trouver tous les garde-fous qu'il faut pour rassurer les ccTLD à partager leur fichier de zone, ça aidera. Mon équipe en Afrique a discuté et s'est engagée avec plusieurs ccTLD sur le sujet, pour les encourager à DAAR.

L'autre information qui pourra peut-être rassurer les ccTLD, c'est que l'accès aux résultats DAAR, il est privatif pour les ccTLD. C'est-à-dire que l'ICANN ne publie pas comme il le fait pour léger TLD l'analyse DAAR au niveau des ccTLD. Quand vous participez à DAAR en tant que ccTLD, vous avez un accès spécial qui vous permet d'avoir votre information seulement. Et donc ça limite un peu les risques qu'ont certains ccTLD à partager l'information.

Mais si vous avez des questions précises en tant que ccTLD, n'hésitez pas à me contacter. Je serai là toute la semaine pour en parler et voir comment vous aider.

AZIZ HILALI :

Merci, Adiel pour toutes ces précisions et merci d'être présent avec nous. Le temps est écoulé. Mais on peut rester encore quelques minutes. Hadia.

HADIA ELMINIAWI :

Je voulais demander à la communauté d'ajouter le projet KINDNS au document. Je comprends mieux ce que disait Chokri. Il parlait spécifiquement de l'envoi d'invitations à des ALS. Je crois que ce

sont des détails sur lesquels on pourrait se mettre d'accord en dehors de la déclaration, si cela vous convient. Et sinon, dites-moi ce qu'il faut ajouter. Peut-être autre chose ou alors on peut en parler sur les listes de diffusion aussi.

AZIZ HILALI :

[...] sur cette proposition de Hadia, on pourrait l'ajouter donc dans la déclaration. Voilà. On arrive à la fin de la réunion. S'il n'y a pas d'autres interventions, je vous remercie de votre présence. Je vais donner la parole pour le mot de clôture à Seun, puisque Seun est avec nous. Seun, à toi le mot de clôture, Monsieur le Président.

SEUN OJEDEJI :

Bonjour à tous. Merci beaucoup, Aziz. Pour l'instant, c'est un peu vous le préside. Mais je souhaite remercier tout le monde pour leur présence, pour leur contribution. J'apprécie en particulier ce rappel de l'importance de cette réactivité d'AFRALO dans le cadre de ce protocole d'entente que nous avons avec l'AfTLD, surtout en termes de renforcement des capacités en Afrique.

Il serait bon de travailler avec les collègues d'AfTLD pour voir comment nous pouvons mettre en pratique le contenu du protocole d'entente.

Et dans une certaine mesure, il faut aussi noter que cette réunion

AFRALO-AfrICANN est également un des efforts qui permettent non seulement de faire entendre la voix d'AFRALO pour la région africaine, mais toutes les voix. Et je suis très heureux d'avoir entendu les différents commentaires pendant cette séance, les différentes perspectives exprimées sur les différents sujets de discussion qui ont été soulevés, en plus du sujet principal de la séance.

Donc merci beaucoup, et j'espère que lors de la prochaine réunion je vous verrais en personne. C'est ce que je souhaite. Merci pour votre soutien. Merci à tous les intervenants, à tous ceux qui sont présents. Merci pour votre feedback et votre soutien.

Aziz, je crois que je vais vous donner le dernier mot pour conclure. En ce qui me concerne, je vous dis au revoir.

AZIZ HILALI :

Seun, comme je l'ai dit tout à l'heure, vous nous manquez. Mais je suis sûr que vous serez parmi nous la prochaine fois puisque je pense qu'on n'aurait pas besoin de visa pour venir à Kuala Lumpur.

Merci à tout le monde ; je pense que c'est une réunion très fructueuse. Je suis ravi qu'elle se soit déroulée de bonne manière avec des interventions riches. Je remercie les intervenants. Je

remercie Maureen et tous les gens qui sont restés avec nous. Mandla, merci beaucoup. Et donc à la prochaine réunion AFRALO-AfrICANN. J'espère que ça durera encore. Merci beaucoup et à bientôt.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]